

## PLAN D'ACCÈS

Parc d'Activités La  
Nouette  
Rue Galilée  
35160 BRETEIL



**T**RIER  
**R**ÉDUIRE  
**I**NNOVER

# Collecte de l'amiante lié et du fibrociment

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR MANIPULER L'AMIANTE

En cas de manipulation, il est recommandé de se protéger avec masque, gants, lunettes et combinaison à usage unique adaptés à la manipulation de l'amiante.

### LES GESTES À ADOPTER



Démonter sans casser  
Humidifier au maximum les éléments pour éviter les envols

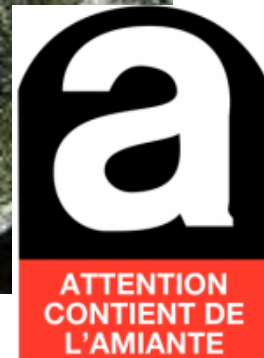
### LES GESTES À PROSCRIRE



Ne pas casser, découper, brosser ou frotter les éléments à base d'amiante



**MODE  
D'EMPLOI**



**PROCHAINE COLLECTE DE L'AMIANTE :**  
**Mardi 5 juin et 4 décembre 2018**  
(après prise de rendez-vous)

**EN DEHORS DES COLLECTES SPÉCIALES, LE DÉPOT DE  
L'AMIANTE ET DU FIBROCIMENT RESTE STRICTEMENT  
INTERDIT SUR LES DÉCHETERIES DU SMICTOM.**

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

**SMICTOM**  
CENTRE  
ILLE & VILAINE  
OUEST

## LES DÉCHETS CONCERNÉS PAR CETTE COLLECTE

Il s'agit de l'amiante ciment ou amiante lié et du fibrociment :

- **Eléments de bardage, de revêtement ou de couverture**  
Plaques planes, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façades
- **Canalisations**, évacuations d'eau, conduits de cheminée, ...
- **Bacs horticoles**



**L'amiante libre et friable est interdit.**

*Pour ce type d'amiante, faites appel à une entreprise spécialisée.*

**Seul l'amiante lié est accepté.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, la fabrication, l'importation ou la commercialisation de l'amiante sont interdites en France. Les produits fabriqués à partir de cette date ne contiennent donc pas d'amiante.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE COLLECTE ?

**Tout particulier résidant sur une des 64 communes du SMICTOM Centre Ouest sur présentation des justificatifs et respect des consignes indiquées dans la page suivante.**

**Cette collecte est gratuite.**

**Les dépôts effectués par les professionnels ne sont pas acceptés.**

## LIMITE DES DÉPÔTS

Le dépôt est limité à :

- 10 tôles de dimension maximale 2m x 1 m
  - et/ou - 4 sacs (fournis par la collectivité) pour le stockage des déchets de petite dimension (ardoises, ...)
- par collecte

## PROCÉDURE DE LA COLLECTE

### ➤➤ INSCRIPTION

**au SMICTOM Centre Ouest**

**5 ter, rue de Gaël 35290 SAINT MEEN LE GRAND**

Toute personne intéressée devra présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile récents, compléter et signer un document engageant sa responsabilité quant aux déchets déposés.

Des sacs (dans la limite de 4) seront fournis, aux usagers inscrits, pour le stockage des déchets de petite dimension.

Inscription sous réserve des places disponibles.

### ➤➤ CONDITIONNEMENT DE L'AMIANTE AVANT LA COLLECTE

Les tôles devront être transportées, dans la mesure du possible, dans une remorque bâchée.

Les déchets de petite taille (ardoises, ...) devront être conditionnés dans les sacs fournis par la collectivité uniquement et fermés par un ruban adhésif.

### ➤➤ COLLECTE DE L'AMIANTE

**Les prochaines collectes auront lieu les mardi 5 juin et 4 décembre 2018,**

**au Centre d'Apport Volontaire de Breteil  
Parc d'Activités La Nouette rue Galilée 35160 BRETEIL**

Vous vous présenterez à l'agent du Centre d'Apport Volontaire de Breteil, muni de la confirmation écrite adressée par le SMICTOM, vous précisant l'heure du rendez-vous (merci de respecter l'heure). Cet agent contrôlera les dépôts et vous dirigera vers la zone de déchargement.

*Les usagers sont responsables du déchargement de leurs déchets et doivent suivre les consignes indiquées par le gardien.*

*Le personnel du site se réserve le droit de refuser tout chargement non conforme aux conditions définies.*

*En aucun cas, l'agent d'accueil n'aidera au déchargement.*